

Mai / Juin 2022

## SOMMAIRE

### Le mot du président

### Conseil d'administration et bureau 2022

### sanitaire

- Paralyse chronique (maladie noire)
- Calendrier de traitements anti-varroa

### Pensum mai/Juin sanitaire

### Le coin botanique

- PHILLYREA ANGUSTIFOLIA



#### Contacts GDSA 73

##### Président

Fred Féaz  
Le Four  
73300 HERMILLON  
[fred.feaz@gdsa73.fr](mailto:fred.feaz@gdsa73.fr)  
(06-22-05-14-91)

**Vice-Présidente**  
Yanne NEVEJANS

**Trésorière**  
Edith CHARIGLIONE  
[ec.hermillon@gmail.com](mailto:ec.hermillon@gmail.com)

**Trésorier adjoint**  
Kleber LUYAT  
[kluyat@gmail.com](mailto:kluyat@gmail.com)

**Secrétaire**  
Cyril VALLIER  
[cyril.vallier@gdsa73.fr](mailto:cyril.vallier@gdsa73.fr)

**Secrétaire adjoint**  
Eric ALDEGHERI  
[ericaldegheri@gdsa73.fr](mailto:ericaldegheri@gdsa73.fr)

**Vétérinaire conseil**  
Dr Claude GOTTARDI  
[g2cdjm@gmail.com](mailto:g2cdjm@gmail.com)

**Animateur réseau Frelon**  
Yves BONNIVARD  
[Yves.bonnivard@laposte.net](mailto:Yves.bonnivard@laposte.net)

**Animateur réseau Aethina**  
Joseph FABIANO  
[josephfabiano@wanadoo.fr](mailto:josephfabiano@wanadoo.fr)

#### LA D.D.C.S.P.P.

321 chemin des moulins  
BP 91113  
73011 CHAMBERY CEDEX  
(04-56-11-05-77)

Retrouvez toutes les informations du GDSA 73  
Sur notre site internet

[www.gdsa73.fr](http://www.gdsa73.fr)

**Equipe de rédaction :**

Cyril VALLIER : [cyril.vallier@gdsa73.fr](mailto:cyril.vallier@gdsa73.fr) / Joseph FABIANO : [josephfabiano@wanadoo.fr](mailto:josephfabiano@wanadoo.fr)

# Le mot du président

Enfin l'accalmie,

Après une surmortalité pendant la saison hivernale, les abeilles ayant passé ce séisme se sont activement mis en activité.

La miellée bat son plein et les hausses se remplissent rapidement.

Afin d'abaisser la pression d'infestation par Varroa, pourquoi ne pas profiter en cette saison pour créer des essaims artificiels ?

Mais malheureusement tout n'est pas au beau fixe pour nos abeilles.

A ce jour 11 foyers de loque américaine ont été détectés, conduisant à la mise en place de mesures de police sanitaire, qui peuvent passer par la destruction des colonies les plus infectées et/ou les plus faibles.

Les Drs vétérinaires en charge de cette mission de police sanitaire effectuent les visites seuls ou avec l'aide des TSA de Secteurs. LES APDI ne seront levés que lorsque tous les ruchers situés

Mais la détection de nouveaux foyers loqueux au cours de ces visites augmente le nombre de visites à effectuer et diffère d'autant la levée des APDI.

Les apiculteurs souhaitant transhumer se trouvent gênés par cette situation car les mouvements d'abeilles et de matériel apicoles sont interdits sous APDI, sauf dérogation.

Restons vigilant et n'hésitez à nous contacter.

Pour information, la loque américaine a été déclassée en droit européen, mais pour l'instant les textes n'ont pas été traduits en droit français, ce qui signifie que la réglementation actuelle est toujours en vigueur. Jusqu'à présent, les coûts inhérents aux mesures de police sanitaire (déplacements d'un vétérinaire assisté ou non d'un

TSA, analyses de laboratoires...) étaient pris en charge en charge par la DDETSPP.

Lorsque la nouvelle Loi Santé Animale entrera en application en France, ce sera au GDSA de prendre en charge la gestion de la loque américaine, sans aucune aide....

Suite à plusieurs discussions (et ceci a été confirmé dans la presse du 16 mai), et après 40 années de collaboration, le CSMB souhaite mettre fin en tant qu'établissement public bi départemental investi de la personnalité et de l'autonomie financière.

Les aides qu'apportait le CSMB au GDSA seront alors fortement diminuées, ce qui aura

un impact non négligeable sur la gestion financière de votre GDSA.

Rappelons que cette aide s'élève à 10k€ et est actuellement intégralement utilisée pour la formation (formations pratiques, conférences, ...) qui a lieu tout au long de l'année...

Par ailleurs, par le biais de la Section Apicole, une enveloppe de 25k€ allouée par le CSMB est accordée pour la gestion plateforme, destruction des nids de Frelon Asiatique et déplacement des référents Frelon sur site.  
A compter de 2022, le CSMB souhaite que cette enveloppe soit équitablement répartie entre les 2 départements.

Ce qu'il faut comprendre ...

En 2021 nous avons dépensé, uniquement pour la Savoie, 21k€ pour la destruction de l'intégralité des 78 nids recensés.

Pour 2022, il nous est demandé de scinder cette enveloppe, il nous resterait donc seulement 10k€ pour la destruction des nids.

Comment faire ?

Nous avons sollicité les EPCI qui (sauf pour une commune) n'ont pas donné suite à cette demande d'aide. Autant dire que la lutte contre le Frelon Asiatique va devenir compliquée.

En partenariat avec la SA du GDS des Savoie, il a été décidé que le GDSA prendrait en charge la destruction des nids présents près des ruchers appartenant à des adhérents du GDSA.

Notre principale préoccupation est de maintenir nos colonies en bonne santé, pour cela un bon suivi sanitaire est nécessaire et celui-ci a un coût, nous allons donc devoir réunir de nouveaux fonds, et donc trouver de nouveaux partenaires.

Pour faire face, il sera probablement envisagé d'augmenter de quelques euros la cotisation des adhérents du GDSA.

Frédéric FEAZ  
Président du GDSA 73

# Le Conseil d'Administration

**Frédéric FEAZ**

73300 HERMILLON

**Yanne NEVEJANS**

73190 PUYGROS

**Edith CHIARIGLIONE**

73300 TOUR EN Maurienne

**Kleber LUYAT**

73270 BEAUFORT

**Cyril VALLIER**

73260 Petit-Coeur

**Eric ALDEGHERI**

73200 GILLY S/ ISERE

**Yves BONNIVARD**

73130 LA CHAMBRE

**Joseph FABIANO**

73230 VEREL-PRAGONDRAN

**Sébastien DURAZ**

73530 St JEAN D'ARVES

**Michel GALLIOZ**

73140 St MICHEL DE  
MAURIENNE

**Odette BRANCAZ**

73190 APREMONT

**Pierre LUQUET**

73000 CHAMBERY

**Henri BOROT**

73500 MODANE

**Olivier FERNANDEZ**

73100 AIX LES BAINS

**Claude TIBERI**

733110 VILLAROUX

**Camille DAGAZ**

73360 LA BAUCHE

**Hubert PERRET**

73670 ENTREMONT LE  
VIEUX

**Bernard FAYE**

73360 LA BAUCHE

**Claude GOTTARDI**

73000 CHAMBERY

**Jean-Pierre ALAIME**

73290 LA MOTTE SERVOLEX

**Jean-Paul CHARPIN**

73390 CHATEAUNEUF

# Le Bureau

FEAZ Frédéric  
Président  
06-22-05-14-91  
fred.feaz@gdsa73.fr

NEVEJANS Yanne  
Vice-Président

CHIARIGLIONE Edith  
Trésorière  
06-26-55-18-65  
ec.hermillon@gmail.com

Luyat KLEBER  
Trésorier adjoint

VALLIER Cyril  
Secrétaire  
06-85-25-44-05  
cyril.vallier@gdsa73.fr

ALDEGHERI Eric  
Trésorier adjoint  
06-72-31-06-20  
ericaldegheri@gdsa73.fr

BONNIVARD Yves  
Réfèrent Frelon Asiatique  
06-10-40-80-60  
yves.bonnivard@laposte.net

FABIANO Joseph  
Réfèrent Aethina Tumida  
06-15-91-16-20  
josephfabiano@wanadoo.fr

Dr GOTTARDI Claude  
Vétérinaire conseil

DURAZ Sébastien  
Responsable formation

# La Paralysie chronique (Maladie noire)

La **maladie noire** ou **paralysie chronique** des abeilles, encore appelée « mal de mai » ou « mal des forêts » par les apiculteurs, est une maladie virale des abeilles (mais qui peut toucher d'autres insectes, dont les fourmis) décrite dans de nombreux pays. C'est une maladie contagieuse de l'abeille mellifère due à un virus portant le nom de CBPV, abréviation de son appellation anglaise Chronic Bee Paralysis Virus (virus de la paralysie chronique de l'abeille). Elle provoque chez les trois castes d'abeilles adultes, des troubles nerveux et des modifications morphologiques (abeilles noires et dépilées) qui précèdent le plus souvent la mort des individus infectés.

## Symptômes:

Perte de pilosité, une coloration noire et brillante chez certaines abeilles (d'où le nom de « maladie noire »)

Une mortalité parfois importante.

Agitation anormale et particulière au trou de vol : les abeilles saines repoussant les abeilles malades à l'extérieur (comportement dit de « houspillage »)

Certaines abeilles ont un abdomen gonflé

Paralysie, décrite par Bailey (en 1976), avec corps et ailes tremblantes (ailes en position écartées, abeilles trouvées mortes avec les « ailes en croix »).

## Mode de contamination:

Les abeilles se contaminent entre elles par l'ingestion de matières contaminées (nourriture échangée par trophallaxie et déjections) ou par contact. Ainsi, les lésions de la cuticule, dues à des frottements lors de périodes de confinement ou à des blessures (*Varroa destructor*, trappes à pollen) faciliteront la pénétration du virus dans l'organisme de l'abeille. Une reine infectée peut transmettre le virus à sa descendance. Le virus est souvent présent en faible quantité dans la ruche et ce n'est que lors de l'occurrence de facteurs favorisant qu'il va se multiplier en plus grand nombre, entraînant l'apparition de la forme clinique de la maladie.



### Risque de confusion:

Avec une intoxication: de manière générale, une intoxication aiguë va entraîner une mortalité brutale et ponctuelle des abeilles. On observera donc des cadavres d'abeilles présentant le même stade de décomposition. Lors de paralysie chronique, les mortalités sont plus progressives et peuvent perdurer plusieurs jours, voire plusieurs semaines ou mois. On observera donc de façon concomitante des abeilles symptomatiques et des cadavres présentant des états de décomposition différents. Dans le cas d'une intoxication chronique, le diagnostic différentiel sera plus ardu. Il sera important de confronter les observations de terrain aux résultats des analyses éventuellement entreprises.

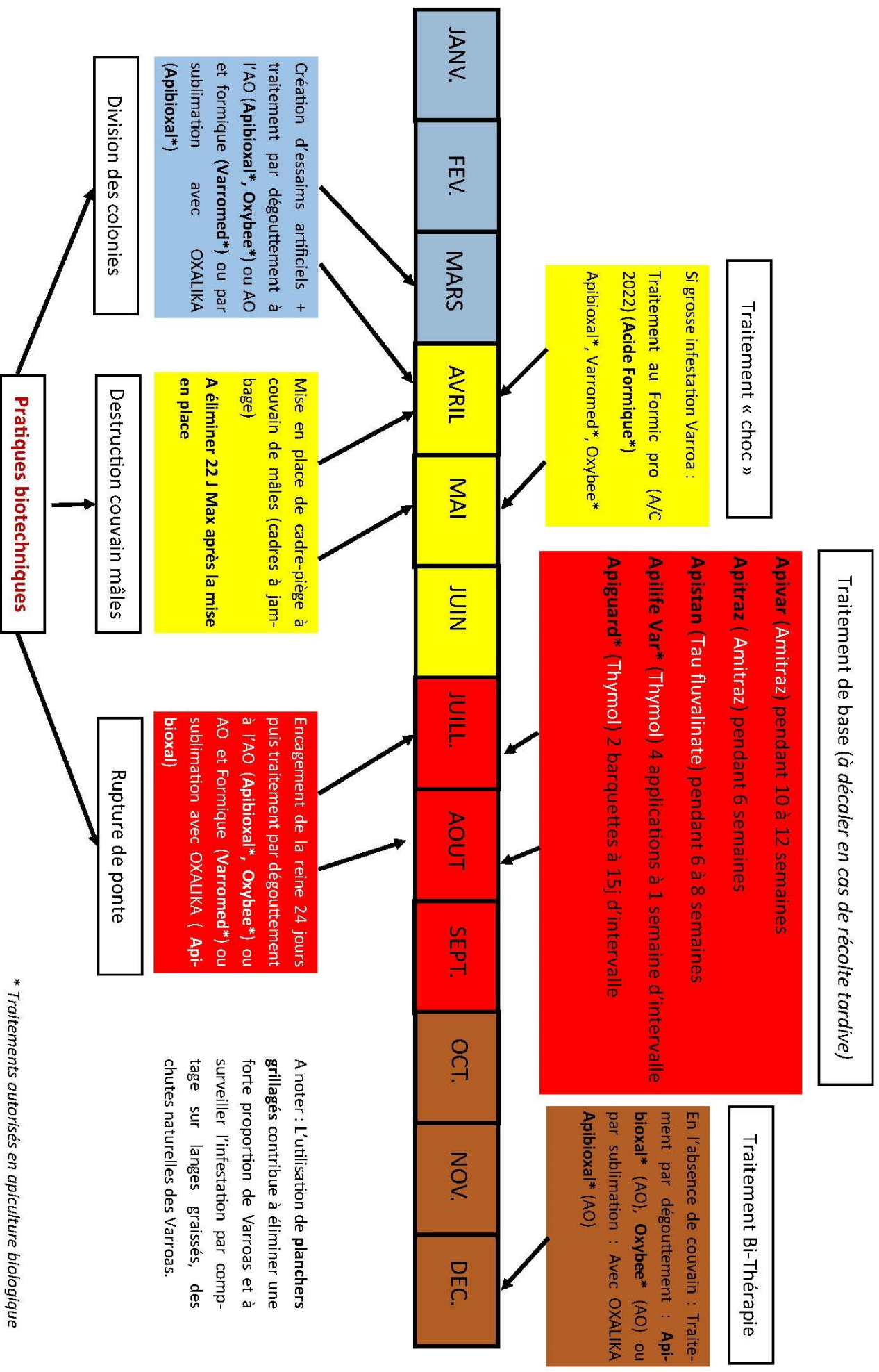
## Traitement:

Il n'existe aucun traitement médicamenteux capable d'agir contre le CBPV. Il est conseillé de remplacer la reine par une reine issue d'une souche moins sensible. Les colonies les plus gravement atteintes doivent être supprimées.



# Calendrier de lutte contre le Varroa

Nous recommandons de n'utiliser que des produits avec une AMM et de les appliquer dans le strict respect des posologies et des protocoles recommandés (cf caractéristiques des produits)



\* Traitements autorisés en apiculture biologique



# Pensum

Par Claude TIBERI

## Mai & Juin : deux mois où l'année apicole se joue !

**Objectifs :**

- Maîtriser l'essaimage,
- Contenir la progression de l'infestation du varroa,
- Obtenir une récolte,
- Préparer la saison de l'année prochaine.

Ces quatre objectifs sont liés entre eux, l'intervention sur l'un a des conséquences sur les autres.

### **Premier objectif : Maîtriser l'essaimage**

Au printemps, avec l'augmentation de la durée des journées et des rentrées de nectar et de pollen, la reine pond davantage, la population de la ruche croît, la température de la ruche également. Les nouvelles abeilles ont un besoin physiologique de faire travailler leurs glandes cirières, il est nécessaire de leur donner des cadres à construire. Pour cela, vous pouvez introduire un cadre de corps filé avec une amorce de cire gaufrée, au milieu du nid à couvain. Vérifier huit jours après si le cadre est construit et garni, vous pouvez alors ajouter un nouveau cadre. Cette opération va permettre de remplacer les vieux cadres noirs et ainsi améliorer l'état sanitaire de la ruche.

Pour réduire la propension à l'essaimage, vous pouvez faire une division de votre ruche en enlevant deux cadres de couvain avec les abeilles ; il faut vérifier à la fois l'absence de la reine et la présence d'œufs. Les mettre dans une ruchette, dans laquelle les deux cadres seront encadrés par deux cadres de nourriture contenant miel et pollen et de deux partitions isolantes. Apporter un nourrissage avec un sirop 50/50. Mettre cette ruchette fermée dans un endroit frais ; au bout de 36 heures, l'amener au rucher, l'ouvrir et lui apporter du sirop régulièrement. Au bout d'un mois, une reine en ponte devrait être présente, il faut alors surveiller la croissance de la colonie, ajouter des cadres à construire, et en final la transférer dans une ruche.

Il faut profiter de la période sans couvain pour effectuer un traitement anti-varroa à base d'acide oxalique.

Cette opération va calmer la fièvre d'essaimage et de plus augmenter votre cheptel.

Autre méthode en poursuivant les mêmes buts : faire une division en mettant en œuvre la méthode du plateau Snelgrove, sans avoir à chercher la reine et qui a l'avantage de ne pas hypothéquer la future récolte de miel et vous donnera également deux colonies.

Voir cette méthode décrite et très bien expliquée dans la revue de l'Abeille de France du SNA, numéro de mars 2022. Elle a été modifiée par rapport à la version d'origine et elle est plus simple à mettre en œuvre.

Vous pouvez aussi consulter la revue de la FNOSAD, « La Santé de l'Abeille », numéro 308 de Mars-Avril 2022 qui présente dans « Praticapi » tout ce qu'il est nécessaire de faire au cours de cette période.

Enfin, si malgré toutes vos interventions, un essaimage se produit, vous pouvez mettre préalablement une ruchette piège dans le voisinage de votre rucher. Garnir cette ruchette avec des vieux cadres, exempts de maladies, loques ou autres, badigeonner la planche de vol avec un attiré-essaim, renouveler le badigeonnage régulièrement.

Alin Caillas donne des conseils pour le réaliser : « faire fondre de la propolis au bain-marie dans une petite casserole, lui ajouter un peu de graisse et remuer pour obtenir une pommade aussi homogène que possible. On aromatise au moment du refroidissement avec un peu d'essence de citron ou d'essence de mélisse »

### **Obtenir une récolte - Mise en place des hausses**

Quand le développement de la ruche est important, (cinq à six cadres de couvain) et que la floraison des fruitiers bat son plein, il est temps de disposer une hausse au-dessus de la ruche. Chaque année, il faut renouveler trois à quatre cadres, les disposer au centre de la hausse et compléter par d'anciens cadres sur les côtés.

Faut-il intercaler une grille à reine entre le corps et la hausse ?

Cette question n'a jamais reçu de réponse satisfaisante, c'est selon l'habitude de l'apiculteur.

Arguments pour : on ne retrouve pas de couvain et des alvéoles remplies de pollen dans la hausse, ce qui simplifie la récolte et qui conduit à ne pas réformer ces cadres.

Argument contre : cela empêche la reine d'étendre sa ponte dans la hausse et cela augmente le risque d'essaimage.

Une autre méthode utilisée par certains apiculteurs est d'intercaler une plaque mince (contre-plaqué ou autre matériau) entre le haut des cadres du corps et ceux de la hausse, cette plaque couvre seulement le centre de l'espace et laisse trois à quatre centimètres sur sa périphérie pour le passage des abeilles. Cela doit éviter la montée de la reine dans la hausse.

Récolte de la propolis : vous pouvez disposer une grille à propolis au-dessus des cadres de la hausse, cela vous permettra de récolter une propolis exempte de produits chimiques provenant des traitements acaricides. Pour accroître la récolte de propolis, vous pouvez intercaler des cales d'une hauteur empêchant le passage des abeilles entre la grille et le haut des côtés de la hausse : elles viendront alors colmater l'interstice ainsi créé.

### **Surveiller et contenir la progression de l'infestation du varroa**

- Continuer à découper le cadre à mâles tous les 20 ou 21 jours,
- Compter les chutes naturelles des varroas sous le plancher grillagé en disposant des langes graissées : venir compter régulièrement le nombre de varroas tous les 2 à 3 jours, sur une période de 7 à 10 jours. Cela évite d'être gêné par les chutes des détritux.

Faire une moyenne de chutes par jour : pour la période de mai-juin, la FNOSAD prescrit un seuil de 3 varroas/jour au maximum. Si cette valeur est dépassée, il y a lieu d'effectuer un traitement.

Contrôler visuellement si des abeilles ont les signes caractéristiques d'une pression du varroa trop importante : ailes déformées.

Rappel : chaque fois que vous êtes en présence d'une colonie momentanément sans couvain, faites un traitement avec une préparation à base d'acide oxalique pour éliminer tous les varroas phorétiques, alors seuls présents dans la ruche.

Remarque : lorsque vous utilisez une méthode par dégouttement, un seul traitement est possible au cours de la vie des abeilles. Si vous utilisez la sublimation, plusieurs traitements sont possibles sur la même population.

Il existe 3 médicaments avec AMM à base d'acide oxalique pouvant être utilisés pour le traitement des colonies d'abeilles contre varroa :

-l'Apibioxal, poudre qui peut être utilisée soit diluée dans une solution de sucre à 50 % soit en sublimation avec l'appareil adapté

-le Varromed

-l'Oxybee

Ces 2 derniers médicaments sont prêts à l'emploi.

Les solutions à base d'acide oxalique administrées en dégouttement doivent avoir une température optimale comprise entre 30 et 35°C.

Il est recommandé de prendre toutes les précautions nécessaires lors de la manipulation de l'acide oxalique afin de limiter les accidents dus au contact avec cette molécule.

Bonnes récoltes !

# Devenir T.S.A

Par Bernard FAY

## **Pourquoi et comment devenir TSA.**

Une colonie d'abeilles saine et populeuse, c'est le bonheur de tout apiculteur.

La santé de nos abeilles nous est très chère, et toute notre attention tend vers sa préservation d'autant plus qu'elle se trouve saison après saison d'avantage menacée.

Plusieurs facteurs y concourent.

Les conditions climatiques, perturbant le cycle naturel des saisons, l'usage depuis des décennies de produits phytosanitaires, l'arrivée de parasites et de prédateurs venus d'autres contrées imposent des pratiques apicoles plus rigoureuses. Elles doivent nécessairement évoluer et s'adapter à ces nouvelles données.

Dans cet objectif, une nouvelle organisation sanitaire est mise en place, les anciens ASA (Assistants Sanitaires Apicoles désignés par le préfet) sont remplacés par des TSA (Techniciens Sanitaires Apicoles) depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

Ceux-ci doivent suivre une formation sur 7 jours en 2 sessions à l'issue de cette dernière, ils sont présentés à une épreuve de validation.

Pour pouvoir bénéficier de cette formation, à l'issue un entretien préalable avec le président du GDSA et du vétérinaire conseil, le candidat est ou n'est pas validé pour suivre le cursus.

En effet, il est demandé au candidat d'avoir une bonne connaissance de l'apiculture et de la gestion d'un rucher, ainsi que de bonnes bases relatives à la biologie de l'abeille et à ses principales maladies, assorti d'un bon relationnel, du sens de l'écoute et de l'échange, et d'être disponible.

De fait, lors de sa pratique de TSA il lui sera confié par le vétérinaire avec lequel il sera en convention, ou/et par son GDSA des missions de visite de PSE (Plan Sanitaires d'élevage), chaque apiculteur ayant acquis des médicaments AMM auprès de son GDSA devant être rencontré au moins une fois sur une période de 5 ans. Durée de renouvellement du PSE.

Le but des ces visites étant de s'assurer de la bonne utilisation des médicaments, d'établir un relationnel constructif avec les apiculteurs dans le sens de l'application des bonnes pratiques en apiculture.

Pour répondre au manque de TSA, une session de formation, a été organisée et financée par les GDSA 73, 74,69. Débutée malgré les difficultés relatives à la pandémie en octobre 2021 s'est terminée en avril 2022.

Cette session a été conduite par des formateurs de la FNSOAD certifiés selon le standard « Qualopi » et accueillie dans les locaux de la Chambre d'Agriculture de Savoie Mont-Blanc à Saint-Baldoph.

Les cours ont été assurés par Docteur vétérinaire Florentine GIRAUD vétérinaire conseil du GDSA 74 et par Monsieur Jean-Luc Delon président du GDSA 34.

Les cours ont été dispensés sous forme de polycopiés avec support vidéo laissant une large place aux questions et échanges. Ils abordent en détails : La gouvernance sanitaire la réglementation, l'anatomomorphologie, la biologie et physiologie de l'abeille et de la colonie, Les maladies réglementées, les dangers sanitaires, les dispositifs de surveillance, L'OMAA, les agents pathogènes, bacilles virus champignons.

Les maladies, les intoxications, les pesticides, la varroose. La visite sanitaire, les prélèvements. Le rôle et les missions du TSA Etc...

Tous les candidats tiennent à les remercier très chaleureusement pour la qualité de leur enseignement, leur patience et leur disponibilité qui ont menés à 100% de succès aux épreuves.

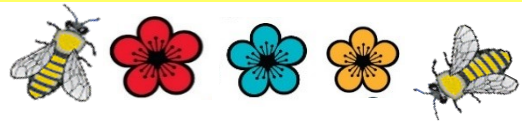
Au total cinq candidats du GDSA 73, sept candidats du GDSA 74, trois candidats du GDSA 69. Tous les parasites, ravageurs, bacilles et virus de la ruche et autres calamités n'ont qu'à bien se tenir, nous sauront dorénavant mieux prévenir leur apparition, les reconnaître et les combattre. Merci à toutes les instances s'étant mobilisées pour nous permettre d'accéder à cette formation.

Sites relatifs au texte.

<http://www.fnosad.com/formations>

<http://bonnes-pratiques.itsap.asso.fr>

# Abeilles et miels ... *en Fleurs*



*La plante du mois*

## PHILLYREA ANGUSTIFOLIA ...:

*filaire à feuilles étroites*



**Feuilles vert foncé brillant persistantes, sa floraison parfumée et mellifère.**

*Appelé aussi TARADEAU en Provence.*

**On en connaît 4 espèces dont 2 principales avec des cultivars dérivés :  
Angustifolia et Latifolia.**

*Ils se font remarquer au printemps, de mars à mai-juin, par ses petites fleurs blanc-verdâtre discrètes mais très parfumées qui attirent les abeilles.*

*Elles mesurent environ 1 cm et disposées en cymes ( petits bouquets ) à la base des feuilles.*

## Phillyréa Angustifolia



## Phillyréa Latifolia



Après la floraison apparaissent de petits fruits ( drupes avec un petit noyau ) qui deviennent noir-bleuté ( aubergine ) à maturité en automne. Ils font le régal des oiseaux frugivores en hiver. Ils ne sont pas comestibles malgré leur belle apparence ! On les utilisait autrefois en médecine traditionnelle...



Les jeunes pousses sont de couleur bronze puis deviennent des feuilles vert foncé cendré sur le dessus, un peu brillantes, plus pâles en dessous. De dimensions d'environ 5 par 1 cm ( d'où son surnom: à feuilles étroites ) elles sont coriaces.

“ **Phillyrea angustifolia** ” vient du grec “ Phyllon ” **feuille** , et du latin “ : angustus ” étroite et “ folium ” **feuille** ... *Doublefeuille* ??

Il est appelé par les anglophones “ Narrow leaf Jasmin Box ” et en arabe “ Rbib uzemmour ” ... *nom en comparaison des oliviers.*



*Le feuillage ressemble fort à celui de l'olivier. Normal, il fait parties de la famille des Oléaceae.*

Originaire du bassin méditerranéen où ces arbustes persistants peuplent la garrigue, une fois bien installés ( après 4-5 ans ) résistent à de courtes gelées jusqu'à  $-12/15^{\circ}\text{C}$  et surtout à la sécheresse.

**Cet arbuste dépasse rarement une hauteur de 3 m pour une largeur de 2 m.**

De culture vraiment très facile, vigoureux, résistant aux maladies, peu exigeant en entretien, il préfère l'exposition au soleil mais accepte l'ombre et des terrains pauvres, argileux, calcaires, caillouteux, pourvu qu'il soit bien drainé. Si sa croissance est lente en sol pauvre et sec, il accélère en sol riche et profond. Naturellement il a un port buissonnant et supporte les tailles fortes et répétées. Il peut vivre 100 ans.

Rustique et sain, même s'il se plait seul même en bac, il est tout indiqué pour de petites haies associé avec romarin, choysia ternata ( oranger du Mexique) , abelia, sauge ou troène ... C'est aussi une alternative pour remplacer les buis ravagés par la pyrale.

*Alors avec le changement climatique ... la Méditerranée s'approchant, pourquoi ne pas l'essayer en Savoie ... jusqu'à 700m peut-être.*

‘‘ **Phillyrea Latifolia** ‘‘ appelé aussi alavert , aouret.

Si son nom vient du grec son complément ‘‘ lati-folia ‘‘ vient du latin ‘‘ latus ‘‘ large et feuille



**Petit arbre plus compact, de croissance assez lente, hauteur 2 m à 10 ans.**

**Il peut atteindre 6-15 m** pour une largeur de 2-5 m avec une floraison blanc verdâtre en avril - mai. Son bois est très dur et lourd, autrefois il donnait un charbon de bois très prisé. C'est l'espèce la plus vigoureuse, sa longévité peut dépasser 400 ans. Belle écorce grise écaillée. Il est rustique jusqu'à -12/15°C et aussi bien adapté à la taille : art topiaire.

Il lui est attribué une belle tradition ... Il sert de boîte aux lettres aux amoureux du jardin des plantes de Montpellier. Son vieux tronc tortueux avec des cavités permet d'insérer les doux mots d'amour ou les vœux souhaités...

*Alors... prévoyez un petit pèlerinage !*

*Superbe relation entre les hommes et les arbres !*

On peut le planter en isolé bien sûr, c'est en haie qu'il s'épanouit car il supporte bien la concurrence racinaire et l'ombre, en massif.

Alors avec son feuillage sombre, pour un superbe contraste, on peut l'entourer librement de :

Cotinus ( arbre à perruques) gracieux et léger hauteur 3/4 m

Fusains caducs avec de magnifiques couleurs automnales hauteur 2/3 m

Buddleia de David **mellifère**, floraison de mai à septembre hauteur 2/3 m

Buddleia de David **mellifère**, floraison de mai à septembre hauteur 2/3 m

Et pourquoi pas un saule crevette rose, d'autres **méllifères** comme : phlomis samia ( sauge turque ou de Jérusalem ), choysia ternata ( oranger du Mexique), romarins, santoline, vitex ( agnus-castus), arbousier, abélia, lavande ...





*Et plus encore suivant vos désirs ...*

Plantez-les au soleil, comme à mi-ombre ou à l'ombre, à l'abri du vent froid dans une contrée au climat rigoureux mais dans un sol sec bien drainé même pauvre, acide, neutre ou alcalin, caillouteux. Mais les premières années protégez, paillez et arrosez bien. Une fois bien installé, il n'est pas très exigeant, il résistera bien à la sécheresse et n'est pas sujet aux maladies et parasites. La taille en fin d'hiver ou après la floraison.

Et pour les petits jardins la variété *rosmarinifolia* n'excède pas 1 m.

## **MULTIPLICATION :**

Par semis en avril-mai dans un mélange léger sableux, **chaud et humide**.

Prélèvement de drageon ou rejet de la souche.

Par bouturage : **c'est assez délicat pour lui !** Prélèvement de branches de 15/20 cm après la floraison ou en août /septembre, on supprime les fleurs éventuelles et les feuilles sur la base.

Enfoncer de 10/15 cm dans un pot à mi-ombre avec une terre fraîche composée de terreau et sable, **à l'étouffée**, à protéger en hiver.

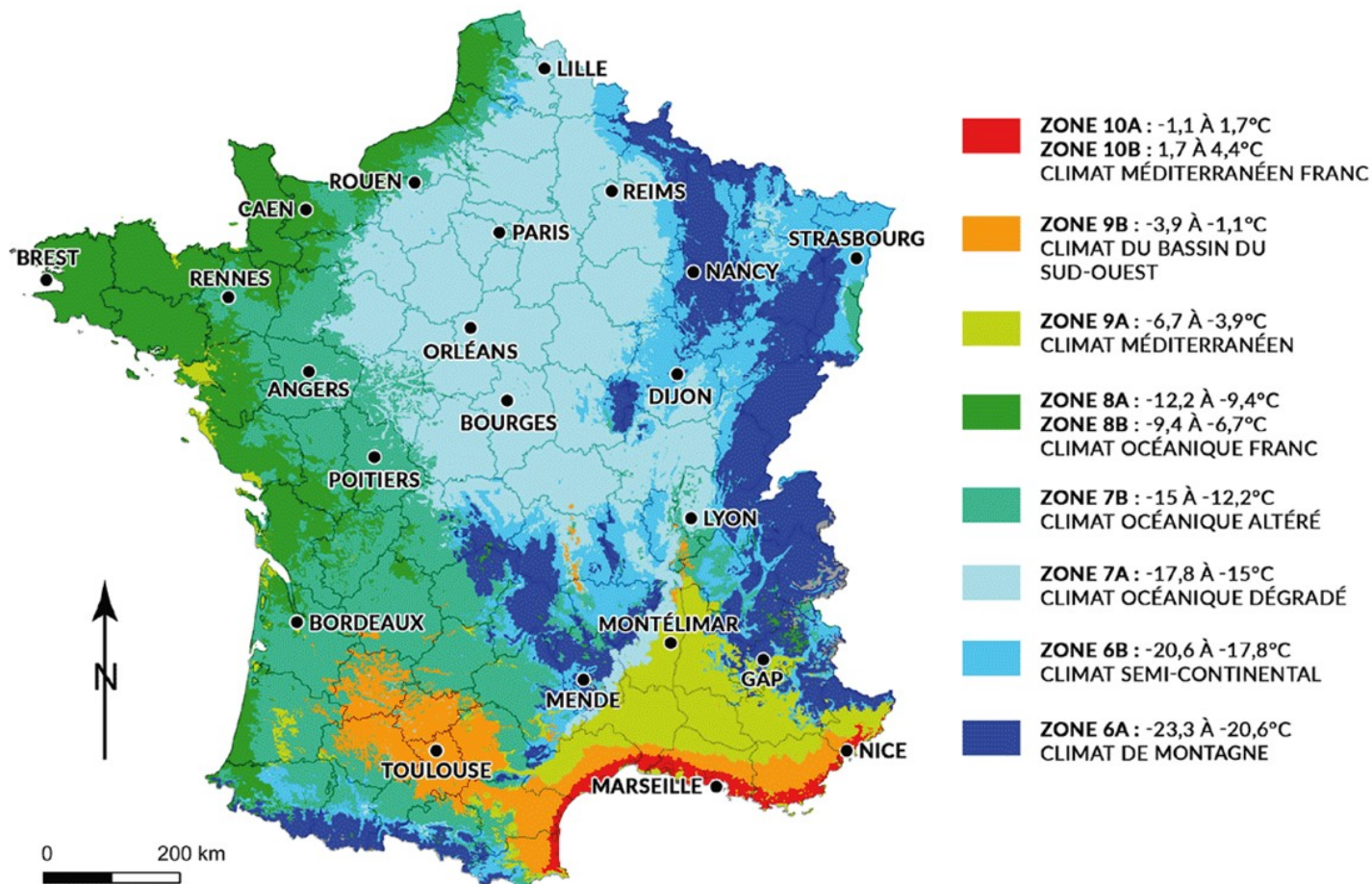
Attendre que l'arbuste soit bien formé avant de transplanter à l'automne : environ 12-18 mois.

## **Alors comment choisir une plante mellifère ?**

Pour ma part, j'essaie de faire le complément avec la végétation locale, tout en tenant compte de l'exposition et de la rusticité ... Mais surtout des besoins des abeilles suivant la période, je privilégie donc la fin d'hiver pour la stimulation et l'automne pour de meilleures réserves.

Il est important aussi d'en planter plusieurs du même type pour mieux attirer les abeilles, une seule risque de passer inaperçue.

**Climat oblige**, en Savoie si la prédominance est montagnarde, il y a aussi des microclimats : méditerranéen (Aix-les-Bains), océanique et continental... Le changement climatique donne une hausse des températures de 2,5°C, encore plus marqué en altitude. La carte pour information.



***Faites-nous part de vos connaissances !***

*Avez-vous des plantes mellifères ? De belles photos ?*

*Envoyez vos informations et commentaires à : [josephfabiano@gdsa73.fr](mailto:josephfabiano@gdsa73.fr)*